



Baie
du-Febvre

La V'Oie de Baie-du-Febvre

Juillet - Août 2026



Nouvelle entente avec la SPAD

RECENSEMENT EN AOÛT



Le saviez-vous?

Depuis le 1^{er} janvier 2026, la Municipalité de Baie-du-Febvre a une entente avec la SPAD afin d'offrir différents services liés aux animaux domestiques aux résidents de notre territoire, notamment :

- Émission des licences pour les animaux des résidents (avec remise de médaillon et de certificat);
- Capture d'animaux errants (incluant l'enquête pour retrouver le gardien de l'animal et la mise en vente/adoption si le propriétaire n'est pas retrouvé);
- Application du règlement municipal concernant la garde des animaux.

Durant le mois d'août, des représentants de la SPAD effectueront un recensement des animaux domestiques dans toutes les résidences de Baie-du-Febvre. Ne vous inquiétez pas : il s'agit uniquement d'une démarche de collecte d'informations puisque l'entente a été implantée cette année. Nous vous remercions à l'avance de votre collaboration!

Propriétaires de chiens : veuillez noter que vous devrez vous procurer une licence et une médaille au prix annuel de 20 \$ par chien (les anciennes médailles de la Municipalité ne sont plus valides dans le cadre de l'entente avec la SPAD).

Pour en savoir davantage sur les services de la SPAD, consultez leur site web : <https://spad.ca/>

Pour contacter la SPAD : 819-472-5700 | 1 855-472-5700 | info@spad.ca

Programme d'aide à la revitalisation

Le Programme d'aide à la revitalisation est désormais disponible sur **tout le territoire** de Baie-du-Febvre! Pour en savoir plus ou pour obtenir le formulaire de demande, consultez le Centre de documentation de notre site web (www.baie-du-febvre.net).



“à la bibliothèque”



Visitez gratuitement des musées en famille!

Comme un livre, la carte accès-musée se réserve et s'emprunte à votre bibliothèque municipale. Le prêt de la carte accès-musée est gratuit et dure jusqu'à 2 semaines. Elle donne accès gratuitement à une famille (2 adultes et 3 enfants) à toutes les institutions muséales participantes.

Il est important de respecter les conditions suivantes : minimum d'un enfant/maximum de trois enfants. Puisque l'objectif est de favoriser l'accès aux familles, la carte n'est pas valide s'il y a seulement des adultes qui se présentent au musée. De plus, les familles de plus de trois enfants pourront se voir charger des frais d'entrée pour le ou les enfants supplémentaires.

Pour emprunter la carte accès-musée, vous devez être membre de votre bibliothèque municipale. Si ce n'est pas déjà fait, présentez-vous avec une preuve de résidence. L'abonnement est gratuit. À noter que nous n'avons que 2 cartes à prêter. Une bonne planification de vos sorties serait appréciée afin de faire bénéficier des accès gratuits à plus de familles. Aussi, prenez en compte que la bibliothèque sera fermée du 19 juillet au 1^{er} août.

Musées et centres d'exposition participants : Il est préférable d'appeler les musées que vous souhaitez visiter avant de vous y rendre. Certains musées nécessitent une réservation par téléphone ou pourraient avoir des conditions particulières d'utilisation.

Centre-du-Québec :

- Moulin Michel de Gentilly
- DRAC – Art actuel Drummondville
- Musée du Bronze d'Inverness
- Musée des cultures du monde
- Musée des Abénakis
- Musée de l'hôtel des Postes
- Musée Laurier – <http://museelaurier.com/>

Mauricie :

- Musée POP
- Boréalis
- Musée des Ursulines
- Moulin seigneurial de Pointe-du-Lac
- Vieux presbytère de Batiscan
- Domaine seigneurial Sainte-Anne
- Cité de l'énergie
- Village du Bûcheron

HORAIRE D'OUVERTURE RÉGULIER POUR LA PÉRIODE ESTIVALE

Lundi, de 13 h à 16 h

Mardi 18h30 à 20 h

Mercredi 15 h à 17h30

LA BIBLIOTHÈQUE SERA FERMÉE DU 20 JUILLET AU 31 JUILLET 2026



Juillet 2026

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
28	29	30	1  Fête du Canada	2  Baie du-Febvre Bureau Municipal Fermé	3	4
5	6 Séance du conseil  Baie du-Febvre	7 	8	9	10	11
12	13	14 	15	16	17	18
19	20	21 	22	23	24	25
← BUREAU MUNICIPAL FERMÉ →						
26	27	28 	29	30 Collecte des encombrants	31	1
← BUREAU MUNICIPAL FERMÉ →						



RIGIDBNY

Régie intermunicipale
de gestion intégrée des déchets
Bécancour-Nicolet-Yamaska

Collecte
Jeudi 30 juillet



RIGIDBNY

COLLECTE D'ENCOMBRANTS
s'informer pour mieux trier



ACCEPTÉS



POUR UNE LISTE COMPLÈTE : RIGIDBNY.COM



REFUSÉS

LAISSEZ LES ROGNURES DE GAZON SUR VOTRE TERRAIN

- Engrais naturel
- Réduit le besoin d'arrosage
- Fini les sacs à remplir
- Moins de déchets



RIGIDBNY

PRIVILÉGIEZ L'HERBICYCLAGE

Pour plus de trucs écolos : RIGIDBNY.com



Août 2026

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
						1
← BUREAU MUNICIPAL FERMÉ →						
2	3	4 	5	6	7	8
9	10 Séance du conseil  Baie du-Febvre	11 	12	13	14	15
16	17	18 	19	20  Sortie jardin et Musée Théâtre Belcourt Les Nonnes	21 Théâtre Belcourt Les Nonnes	22 Théâtre Belcourt Les Nonnes
<u>23</u>	24	25 	26	27	28	29
<u>30</u>	31					



Fosses septiques : programme Éco-prêt pour la mise aux normes

Vous souhaitez faire l'installation ou la mise aux normes d'une installation septique autonome (fosse septique) chez vous? Vous pourriez bénéficier du **nouveau programme Éco-prêt** de la Municipalité de Baie-du-Febvre pour vous aider à payer les travaux, en plus d'avoir droit à une **subvention de 5 500 \$!**

Pour plus d'informations, consultez la section « Politiques et programmes » de notre site web (www.baie-du-febvre.net) ou contactez-nous au 819-519-6522, poste 1 ou à adjointe.direction@baie-du-febvre.net.

“

Des nouvelles de notre municipalité

”

SÉANCE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

Les prochaines séances du conseil auront lieu les lundis 6 juillet et 10 août 2026, à compter de 19h30 à l'Hôtel de ville situé au 298, route Marie-Victorin.

DATES DE COLLECTES DES ORDURES MÉNAGÈRES ET DE LA RÉCUPÉRATION

Dates à retenir

Ordures ménagères : 14, 28 juillet et 11, 25 août 2026

Récupération : 7, 21 juillet et 4, 18 août 2026

Collecte des encombrants : 30 juillet 2026

Collecte des encombrants :

La prochaine collecte des encombrants aura le lieu jeudi 30 juillet 2026. Si vos articles n'ont pas été collectés le 28 mai dernier, il y a de fortes chances pour que ce soient des matériaux de rénovation (douche, toilette, bois ...), des matières non acceptées à la collecte des encombrants. Les articles déposés dans une remorque ou dans une boîte de camionnette ne sont pas ramassés.

Pour tout connaître sur la collecte des encombrants, consulter le site internet

<https://www.rigidbny.com/collectes/#encombrants>

Pour des informations sur la collecte des déchets ou la récupération, communiquez au 819-294-2999.

RAPPEL POUR LES 3^E ET 4^E VERSEMENTS DE TAXES MUNICIPALES

Nous vous rappelons que le 3^e versement de taxes est dû le 1^{er} juillet 2026 et le 4^e versement est dû le 1^{er} septembre 2026.

FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL

Le bureau municipal sera fermé pour la période des vacances soit du 17 juillet au 2 août 2026.

TRAVAUX NÉCESSITANT DE L'EXCAVATION

Il est important d'aviser la Municipalité lorsque vous effectuez des travaux nécessitant de l'excavation afin que l'inspecteur municipal vérifie la présence de tuyaux d'aqueduc. Cette dernière peut éviter des bris sur notre réseau.

L'HERBE À POUX, ÇA S'ARRACHE!

À la mi-juillet, l'herbe à poux produit du pollen, ce qui provoque le rhume des foins, sinusite chronique ou l'asthme chez les personnes qui y sont sensibles. Nous vous invitons à consulter le site du Gouvernement du Québec afin de reconnaître et limiter la présence de l'herbe à poux : www.quebec.ca/habitation-territoire/milieu-de-vie-sain/reconnaitre-et-limiter-l-herbe-a-poux



JEUDI 20 AOÛT

La FADOQ

**Organise une sortie en covoiturage
Au**

**Jardin Marie-Victorin et au musée de la
Fonte**

À Kingsey Falls

**Départ à 9h du centre communautaire
Réservez votre place auprès de Diane
579-564-2033**



“ au conseil MUNICIPAL

HÔTEL DE VILLE ; FERMETURE POUR LA PÉRIODE DES VACANCES

Le conseil municipal a autorisé la fermeture du bureau administratif de la municipalité durant la période des vacances estivales 2026, les semaines du 19 et du 26 juillet 2026.

RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS

Le rapport sur la situation financière de la Municipalité pour l'année 2025 a été déposé lors de la séance du conseil municipal de juin. Ce rapport se trouve dans la présente édition du bulletin municipal ainsi que sur le site web de la Municipalité.

APPUI AU CPE MON AUTRE MAISON

Le conseil municipal a appuyé le CPE Mon Autre Maison dans leur démarche auprès des instances gouvernementales afin d'augmenter la capacité de places au niveau de la pouponnière.

FINANCEMENT DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DU PONCEAU SITUÉ PRÈS DU 40, CHEMIN DU PAYS-BRÛLÉ

Le conseil municipal a autorisé l'affectation d'un montant de 83 812 \$ provenant de l'excédent de fonctionnement non affecté de la Municipalité pour financer la part municipale ainsi que les intérêts sur emprunt temporaire pour les travaux de remplacement du ponceau près du 40, chemin du Pays-Brûlé. Le reste des dépenses pour ces travaux a été assumé par une subvention du PAVL – Volet Rétablissement pour un montant de 663 509 \$.

SOUMISSION POUR ABAT-POUSSIÈRE

Le conseil municipal a autorisé l'achat d'abat poussière (chlorure de calcium en vrac liquide) auprès de Somavrac, pour une quantité de 2 000 litres au prix de 0,8800 \$ par litre.

ACCOMPAGNEMENT POUR LE PROJET DE RÉFECTION DES ROUTES VINCENT-CÔTÉ ET PÉPIN

La Municipalité a accepté l'offre de services de Techni-Consultant pour un mandat d'accompagnement dans le cadre du projet de réfection des routes Vincent-Côté et Pépin.

PNHA – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

Le conseil municipal a autorisé le dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du Programme Nouveaux Horizons pour les Aînés (PNHA) pour un projet de mise à niveau de la salle communautaire.

HOMMAGE !!

Le député de Nicolet-Bécancour et ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Donald Martel, a rendu hommage à Claude Lefebvre lors d'une déclaration prononcée à l'Assemblée nationale, afin de saluer son engagement à titre de maire de Baie-du-Febvre de 2013 à 2025.

Dans son intervention, le ministre a rappelé le rôle marquant joué par M. Lefebvre dans le développement et le rayonnement de cette municipalité reconnue pour ses oies blanches, son théâtre Belcourt, ses paysages bucoliques et ses activités estivales prisées.

“Au cours des douze dernières années, Baie-du-Febvre a pu compter sur un leader attentif, rassembleur et profondément attaché à sa communauté”, a souligné M. Martel.

Le ministre a également insisté sur le parcours professionnel de Claude Lefebvre, qui a su concilier ses responsabilités municipales avec la gestion d'une ferme laitière reconnue pour son excellence et ses pratiques agricoles respectueuses du climat.





Baie
du-Febvre

Rapport du maire sur les faits saillants 2025

Gestion financière

Conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, je vous présente les faits saillants qui ressortent des états financiers de la Municipalité de Baie-du-Febvre pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2025, lesquels ont été déposés à la séance ordinaire du 22 juin 2026.

Les états financiers nous indiquent que les revenus de fonctionnement ont été de **2 761 492 \$** et les charges (dépenses) de la Municipalité ont totalisé la somme de **2 879 131 \$**.

En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement des immobilisations, financement à long terme, remboursement de la dette, affectation et autres éléments de conciliation) les états financiers indiquent que la Municipalité a réalisé en 2025 un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de **226 438 \$**.

Revenus de fonctionnement	2 761 492 \$	Charges (dépenses)	2 879 131 \$	Excédent 2025	226 438 \$
---------------------------	---------------------	--------------------	---------------------	---------------	-------------------

Surplus accumulé non affecté de **1 071 951 \$**

Selon le profil financier 2025 du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, la Municipalité de Baie-du-Febvre démontre une **charge fiscale très favorable** selon l'ensemble des municipalités comparables.

Investissements réalisés

- Dépôt de la TECQ 2024-2028;
- Mise à jour du plan d'intervention pour le renouvellement des réseaux d'eau potable, d'égouts et des chaussées;
- Achat de compteurs d'eau;
- Installation de bollards solaires et aménagement d'une clôture sur le sentier du Clocher;
- Installation d'un toit sur les conteneurs d'entreposage près du garage municipal;
- Réalisation d'une étude préliminaire pour le remplacement d'un ponceau près du 15, chemin du Pays-Brûlé;
- Achat de mobilier de bureau à l'Hôtel de ville.



Politiques et règlements

- Adoption d'un règlement modifiant le règlement sur la gestion contractuelle;
- Adoption d'un règlement sur l'utilisation extérieure de l'eau sur notre territoire;
- Adoption d'un règlement établissant un programme d'aide Éco-prêt pour l'installation, le remplacement ou la mise aux normes des installations septiques;
- Adoption d'un règlement sur l'occupation et l'entretien des bâtiments.



Baie
du-Febvre

Rapport du maire sur les faits saillants 2025

Traitement des élus municipaux | La rémunération annuelle pour les membres du conseil municipal, en 2025, était la suivante :

NOM	RÉMUNÉRATION	MRC	ALLOCATION DES DÉPENSES	MRC
Claude Lefebvre	13 128,10 \$	19 552,86 \$	6 564,05 \$	2 958,63 \$
Sylvain Pronovost	3 675,51 \$		1 777,81 \$	
Audrey-Claude Benoit	4 703,83 \$		2 351,97 \$	
Marcelle Trottier	3 918,51 \$		1 964,81 \$	
Nicolas Dujardin	3 555,51 \$		1 777,81 \$	
Colette F. Beausoleil	3 555,51 \$		1 777,81 \$	
Geneviève Gauthier	3 555,51 \$		1 777,81 \$	
Joeffrey Desmanches	2 282,00 \$	884,00 \$	1 141,00 \$	190,00 \$
Sylvain Lefebvre	618,00 \$		309,00 \$	
Nancy Fréchette	618,00 \$		309,00 \$	

** La rémunération et l'allocation comprend les frais de comité des élus.*

Rapport du vérificateur externe

Les états financiers 2025 sont vérifiés par la firme Raymond Chabot Grant Thornton. Dans le cadre de cette vérification, le vérificateur doit établir, conformément à la Loi, les états financiers consolidés de la Municipalité de Baie-du-Febvre.

Joeffrey Desmanches, Maire

Municipalité de Baie-du-Febvre
2026/06/01

Unité pastorale Assomption-de-la-Vierge-Marie – Saint-Jean-Baptiste de Nicolet
Horaire des célébrations – Juillet - Août 2026



Dimanche	5 juillet	09h15 10h45	Saint-Elphège Cathédrale	Messe Messe
Dimanche	12 juillet	09h15 09h30 10h45	Saint-Zéphirin Port Saint-François Cathédrale	Messe Messe Messe
Dimanche	19 juillet	09h30 09h30 10h45	Sainte-Monique Port Saint-François Cathédrale	Messe Célébration dominicale de la Parole Messe
Dimanche	26 juillet	09h15 09h30 10h45	Baie-du-Febvre Port Saint-François Cathédrale	Messe Célébration dominicale de la Parole Messe
Dimanche	2 août	09h15 10h45	Saint-Elphège Cathédrale	Messe Messe
Dimanche	9 août	09h30 10h45 10h45	Port Saint-François Sainte-Monique Cathédrale	Messe Messe Messe
Dimanche	16 août	09h15 09h30 10h45	Saint-Zéphirin Port Saint-François Cathédrale	Messe Célébration dominicale de la Parole Messe
Dimanche	23 août	09h15 09h30 10h45	Baie-du-Febvre Port Saint-François Cathédrale	Messe Célébration dominicale de la Parole Messe
Dimanche	30 août	09h15 10h45	La Visitation Cathédrale	Messe Messe

Gratuit : prêt de vélos électriques

La Municipalité de Baie-du-Febvre offre le prêt de vélos à assistance électrique et ce, gratuitement pour les résidents de notre territoire! Les réservations sont pour une durée maximale de 4 jours et certains critères d'admissibilité s'appliquent. Pour en savoir plus, consultez notre site web ou contactez-nous au 819-519-6422, poste 1 pour faire une réservation!



LA VOIE DE BAIE-DU-FEBVRE

Le bulletin municipal est publié mensuellement et distribué vers la fin du mois. Les organismes de la municipalité et les responsables d'activités sont invités à transmettre leurs communiqués avant le 15 de chaque mois. Il suffit de faire parvenir ses fichiers Word et ses photos en fichiers séparés (JPEG ou PNG)

Par courriel à : journalbaie@hotmail.com

819 519-6422, ext. 1

Juillet-Août 2026.9

Mise en page

Sophie Lamothe
Coordonnatrice en loisirs

Impression

Municipalité de Baie-du-Febvre
Tirage 511 exemplaires

Votre voisin fait sa tondeuse dès 6h le samedi matin et il ne taille jamais sa haie ?
Votre journée BBQ tourne au cauchemar car vos beaux-frères se chicanent ?
La maison au coin de votre rue fait la fête tous les soirs et vous n'arrivez plus à dormir ?
Votre patience fond au soleil comme de la neige en juin...
Pas de soucis ! **Équijustice Nicolet-Yamaska-Bécancour** est là pour vous soutenir dans votre situation de conflit.

Le service de **médiation citoyenne** est un service **confidentiel, gratuit et volontaire**.
Ne laissez pas votre situation de conflit gâcher votre été, notre équipe de médiateurs qualifiés se feront un plaisir de vous accompagner à renouer le dialogue et envisager des solutions.

Nous sommes situés au 690, rue de Mgr Panet, bureau 109,
Nicolet (QC) J3T 1W1
T 819-293-8671

nicoletyamaskabecancour@equijustice.ca



Visitez notre page
Facebook pour plus
d'informations

Partenaire
Fonds d'études
notariales



équijustice

NICOLET-YAMASKA-BÉCANCOUR

Membre du Réseau
de justice réparatrice
et de médiation
citoyenne



SERVICE MÉCANIQUE DUCHESNE (SMD)

Le **Service Mécanique Duchesne (SMD)** est dirigé par **Ludovick Duchesne**, qui cumule plusieurs années d'expérience en mécanique. Reconnu pour son expertise et sa capacité à résoudre des problèmes complexes, il a fondé SMD, **un service de mécanique routière**.

Située à Baie-du-Febvre, l'entreprise SMD se spécialise dans la réparation de poids lourds et d'équipements de chantier. **SMD se déplace directement sur le site des équipements à réparer**, garantissant ainsi une réduction du temps d'arrêt de leurs clients. La mission de SMD: **toujours à vos côtés pour garder votre équipement opérationnel** et ce, en offrant un service rapide et fiable.

La vision de M. Duchesne consiste à devenir un leader en services de mécanique mobile dans le Centre-du-Québec et à être reconnu pour sa fiabilité et son engagement envers la satisfaction de ses clients. Il souhaite également, dans un avenir proche, élargir sa gamme de services, renforcer son équipe et continuer à suivre des formations pour demeurer à la fine pointe des dernières technologies, dans le but de continuer à offrir un service de haute qualité avec des solutions adaptées aux besoins spécifiques de ses clients.

Service Mécanique
Duchesne (SMD)

☎ 819 817-5692

f Service mécanique Duchesne

✉ servicemecanique@outlook.com



En septembre : Lancement de programmation avec Belcourt dans l'parc !
 18 septembre dès 17h00, Animation, musique et FoodTruck
 Spectacle Hommage à AC/DC – High Voltage à 20h00 !



Les Nonnes
 Samedi 20-21-22 Août | 55 \$
 Théâtre

Donc les Nonnes au Belcourt !

Afin de ramasser des fonds, six religieuses montent une soirée bénéfice dans un théâtre. Au programme: des chansons, de la danse, un quizz, la présentation d'un livre de recettes...Tout pour nous divertir. Mais la soirée se déroulera-t-elle comme prévu ? Elles ont du talent, mais surtout beaucoup d'humour et de très belles voix, ces six croyantes! L'essentiel ici est de s'amuser. Et elles vont le faire.

La distribution compte : Dorothée Berryman, Chantal Lamarre, Rosie-Anne Bérubé, Caroline Lavigne, Lisa Palmieri, et Andy St-Louis dans une mise en scène de Marc St-Martin.



L'AFEAS de Baie-du-Febvre tient à souligner que, lors de notre Assemblée Générale Annuelle Régionale en mai dernier, nous avons honoré l'engagement de Mesdames Solange Comtois Lemire et Lucienne Proulx Gouin pour leurs 60 ans d'implication au sein de notre organisme.

Pour avoir porté le flambeau sans faillir aussi longtemps, à donner de votre temps, à partager votre sagesse et à faire avancer notre cause, l'AFEAS de Baie-du-Febvre vous dit « Merci du fond du coeur ». Votre parcours est une source d'inspiration pour nous tous!



6^E ÉDITION

RODÉO 255

- BAIE-DU-FEBVRE -

9 - 10 - 11 JUILLET 2026

f Rodeo 255



TEAM SORTING

JEUDI 18h30



RODÉO

VENDREDI ET SAMEDI 19h30

TARIFS

Billet journalier JEUDI	10\$
Billet VENDREDI	40\$
Billet SAMEDI	40\$
Billet FIN DE SEMAINE	80\$
12 ans et moins	GRATUIT
Stationnement	GRATUIT



SUR PLACE

- Camping (50\$)
- Kiosques
- Cantines
- Bars
- Zone enfant
- Guichet



286 rue Principale, Baie-du-Febvre



SPECTACLES



VENDREDI 22h00



SAMEDI 22h00